

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 13 octobre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des Médias et de la Connectivité :

« Selon le rapport sur l'état d'avancement de la décennie numérique de 2023, le Luxembourg serait l'un des pays les plus performants de l'Union européenne en matière d'infrastructure numérique. En effet, la couverture à haut débit et 5G a régulièrement augmenté, permettant au Luxembourg une couverture de 93% de son territoire. Cependant, le sud du pays est bien mieux connecté que le nord. Cette situation peut être visualisée grâce au relevé géographique de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR). En termes de déploiement de réseaux 5G, les trois grands opérateurs du Luxembourg, à savoir Post, Orange et Proximus présentent presque les mêmes résultats. Toutefois, il faut constater qu'une connexion excellente au réseau 5G n'est possible que dans les régions très urbaines, ce qui laisse alors certaines « zones blanches », où la connexion n'est pas optimisée, voire trop faible.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des Médias et de la Connectivité :

- 1. Madame la Ministre peut-elle informer des plans éventuels pour améliorer les réseaux de communication mobile ?*
- 2. Est-il prévu d'ériger de nouvelles antennes du type réseau 5G ?*
- 3. Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle indiquer les régions qui seraient concernées dans un proche avenir ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Guy ARENDT
Député